



# PLUM' INFO

**BULLETIN MUNICIPAL  
D'INFORMATION  
COMMUNE DE PLUMAUGAT  
N° 102**

Responsable publication : M. CHEVALIER  
☎ : 02.96.83.12.31. – Fax : 02.96.83.15.63.  
E-Mail : [mairie@plumaugat.fr](mailto:mairie@plumaugat.fr)  
Site internet : <http://pagesperso-orange.fr/plumaugat/>  
Abonnement annuel : 8.00 € (pour un envoi à chaque numéro)

**Jeudi 18 Octobre 2018**

## Cérémonie du 11 novembre 2018 :

***La population est invitée à participer à cette cérémonie organisée en collaboration avec la FNACA - Association des Anciens Combattants, et l'école.***

***Messe à 10h30 suivie d'un hommage aux Morts Pour la France de notre commune à 11h30 en présence de la Flèche***

*A l'issue, un pot de l'amitié sera servi au local du Club des Jeunes*

### **RESUME CONSEIL DU 3 Octobre :**

*(Le compte rendu intégral est affiché en mairie)*

**Révision loyer commerce multi services :** M. le Maire expose au CM que le loyer du commerce multiservices est révisable au 1<sup>er</sup> novembre comme stipulé dans le bail. Après délibération et considérant l'augmentation de l'indice de référence des loyers (+ 2 %), le CM décide de maintenir le loyer antérieur pour une durée de un an soit 709,01 € par mois.

**Révision loyer du restaurant :** M. le Maire expose au CM que le loyer du restaurant est révisable au 15 octobre comme stipulé dans le bail. Après délibération et considérant l'augmentation de l'indice de référence des loyers (+ 2 %), le CM décide de maintenir le loyer antérieur pour une durée de un an soit 558,12 € par mois.

**Subventions 2018 :** Le CM décide comme les années passées d'attribuer des subventions à différents organismes, associations et famille de collégiens (la liste peut être consultée en mairie).

**Vente d'un délaissé de la commune à un privé : le Leez :** M. le Maire fait part au CM qu'une demande d'achat d'un délaissé communal d'une superficie de 314 m<sup>2</sup> a été faite par M. et Mme DOUILLIEZ. Après délibération, le CM décide de vendre cette parcelle au demandeur au prix de 0.35 €/m<sup>2</sup>.

**Convention opérationnelle îlot rue de Caulnes avec l'EPF :** M. le Maire rappelle les démarches entreprises avec l'EPF pour la restructuration du centre bourg et l'îlot sur des biens vacants. M. le Maire présente le projet de convention qui serait rédigé pour une période de 7 ans. Après délibération, le CM autorise M. le Maire à signer la convention avec l'EPF.

**Devis de peinture monument aux morts :** M. le Maire expose au CM que suite au déplacement du monument aux morts il y a lieu de refaire les lettres et présente le devis. Après délibération, le CM décide de réaliser les travaux et retient le devis d'Ambiance Couleurs de Plumaugat.

**Devis déplacement monument aux morts :** M. le Maire rappelle au CM que dans le cadre de l'aménagement du bourg, le lot 2 (déplacement du monument) avait été confié à l'entreprise ESCREEV, que ce marché a été résilié pour cause de non respect des délais et présente les devis de M. Marcel ROULIN pour la maçonnerie et des Ets GUEGUEN pour le déplacement du monument. Après délibération le CM décide de retenir ces 2 devis.

**Travaux supplémentaires aménagement du bourg :** M. le Maire fait le point sur l'avancée du chantier et indique qu'au fur et à mesure de l'avancement il y a des travaux supplémentaires, mais aussi des aménagements à supprimer. Le CM prend acte des modifications et sera amené à délibérer sur un avenant.

**Devis panneau lumineux centre bourg :** M. le Maire fait part au CM que dans le cadre de l'aménagement du bourg il serait intéressant d'installer un panneau lumineux au niveau de la mairie pour diffuser différentes informations et présente les devis. Le CM décide d'installer ce panneau et retient la proposition de CENTAURE SYSTEMS et de la SARL DESRIAC pour le branchement.

**Devis travaux logement étage de la poste :** M. le Maire rappelle au CM qu'il est prévu de rénover le logement de l'étage de la poste et présente les devis, Après délibération le CM décide de réaliser ces travaux et retient : James CHEROT (menuiserie, isolation, revêtement de sol,

agencement cuisine), SARL DESRIAC (VMC, chauffage, électricité), AMBIANCE COULEUR (peinture).

**Devis travaux réfection chemins en voies – phase 1 :**

M. le Maire rappelle au CM la délibération du 4 septembre au cours de laquelle il avait été décidé de programmer une réfection de chemins en voies en 3 tranches et présente les devis pour la 1<sup>ère</sup> tranche. Après délibération, le CM décide de réaliser les travaux et retient l'offre de SAS LESSARD TP.

**Dinan Agglomération : modification statuts :** M. le Maire rappelle au CM que le conseil communautaire par délibération du 16 juillet a adopté de nouveaux statuts sur lesquels le CM doit se prononcer dans un délai de 3 mois. Après délibération, le CM décide de ne pas se prononcer.

**Création emploi temporaire suite disponibilité :** M. le Maire fait part au CM de la mise en disponibilité d'un agent pendant 1 an et qu'il y a lieu de le remplacer immédiatement. Après délibération le CM décide de créer un poste d'adjoint technique à raison de 12 heures hebdomadaires pour une durée de un an.

---

**PELE – MELE :**

1 – La Gendarmerie des Côtes d'Armor constate une évolution des vols commis aux personnes âgées. Il est conseillé de ne pas transporter d'importantes sommes d'argent liquide, de se faire accompagner pour retirer de l'argent, de ne pas faire entrer d'inconnus dans les habitations (un professionnel doit vous montrer sa carte et vous pouvez vérifier son identité auprès de son employeur). En cas de problème, ne touchez pas les objets touchés et appelez la gendarmerie.

2 – De nouvelles coupes de bois seront réalisées prochainement à l'Etos. Si vous êtes intéressés, merci de vous inscrire en mairie.

3 – Un logement T4 est actuellement disponible Cour Saint Esprit. N'hésitez pas à partager l'information

4 – La fin de l'été correspond à la floraison de nombreuses espèces envahissantes, tel que les chardons. Nous invitons les propriétaires privés à entretenir leurs parcelles / jardins pour éviter la propagation de cette plante.

5 – De la même manière, nous devons faire le constat que certains propriétaires de parcelles bordant les routes ou les chemins, pensent que les branches tombent seules à l'automne : **ce n'est pas le cas !** Nous invitons donc chacun à plus de responsabilité en coupant toutes les branches qui dépassent (ou dépasseront rapidement) de leur propriété.

6 – Une erreur s'est glissée dans notre bulletin municipal du début d'été concernant le jour de collecte des poubelles jaunes sur notre commune : il s'agit bien du lundi des semaines paires et non impaires comme indiqué.

7 – Le cimetière sera fermé à compter du 29 octobre.

---

**VIE COMMERCIALE :**

*Franck Les petits Plats vous propose des plats à emporter pour vos fêtes (amis, familles, associatifs, ...) : plats cuisinés, buffet froid, fumage maison. Livraison possible selon disponibilités : 2, place de l'église – [frgmxxx@gmail.com](mailto:frgmxxx@gmail.com) – Tél. : 06.85.56.65.10*

---

**DATES A RETENIR :**

**Permanences :**

**Maire / Conseiller Départemental :** sur rendez-vous les mardis et vendredis après-midi, le samedi de 9H00 à 12H00.

**Permanence des adjoints** sur rendez vous.

**Dinan Agglomération** vous accueille pour vos démarches à la maison du développement à Caulnes les lundis, mardis, jeudis et vendredis matin de 8H30 à 12H30

**Horaires de la Bibliothèque :**

Mercredi 15h00 - 17h30 et le samedi 10h30 - 12h00

**Festivités / Vie des associations octobre et novembre :**

Dimanche 21 octobre : Spectacle de l'école : APEL

Mardi 23 octobre : AG FNACA

Dimanche 4 novembre : Loto du comité des fêtes

Dimanche 11 novembre : Commémoration de l'armistice (100<sup>ème</sup> anniversaire)

Samedi 17 novembre : Repas de l'APEL à emporter

Dimanche 18 novembre : Puces créatives

Mardi 20 novembre : Banquet du Club du Bon Accueil

Samedi 24 novembre : Buffet de Familles Rurales

**Football :**

**Equipe A**

**A l'extérieur**

21 octobre à 15h30 contre Illifaut CS

4 novembre à 15h00 contre Caulnes Rance Foot

25 novembre à 15 h 00 contre Yvignac US

**A domicile**

11 novembre à 15h00 contre Vallées FC Jugon

**Messes :**

Dimanche 21 oct. à 10h30 à Caulnes (messe des familles)

Jeudi 1<sup>er</sup> novembre à 10h30 à Plumaugat (Toussaint)

Dimanche 11 nov. à 10h30 à Plumaugat (commémoration)

**Prochaine réunion de conseil :** mardi 6 nov. à 20h00

---

**Spectacle Comique : Jaoset D'Lainti**

**Dimanche 21 octobre à la salle des fêtes à 14h00**

*Réservation 06.76.90.73.66 ou 02.96.84.71.45*

*10€ sur réservation ; 12 € sur place*

Organisation : APEL